

Abandonné des hommes, condamné à une mort certaine. M. Guimont mit toute son espérance en la puissante miséricorde de sainte Anne; il la conjura d'avoir pitié de son triste sort et de lui accorder une faveur qui tournerait à la gloire de son nom. Sainte Anne, toujours sensible à la voix des malheureux, écouta sa prière et fit disparaître un mal que la science humaine s'était reconnue incapable de guérir. Le 22 juillet dernier, M. Guimont est venu en pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père remercier son insigne bienfaitrice.

Cette guérison merveilleuse est aussi attestée par le Rév. M. L. N. Bernier, curé de St Epiphane.

CERTIFICAT DU MÉDECIN.—*Le soussigné, déclare que M. Elzéar Guimont, après une maladie qui devait le conduire au tombeau (un abcès lombaire), jouit d'une parfaite santé. Je lui ai donné inutilement des soins pendant trois mois, et l'ai ensuite abandonné à sainte Anne qui l'a mis en état de remplir ses devoirs.*

E. O. CLOUTIER, M. D. L.

—ooo—

ACTIONS DE GRACES.

*St Anaclet.*—Je dois rendre de vives actions de grâces à sainte Anne d'avoir guéri mon fils d'une maladie dangereuse. Mme G. R.

*Rimouski.*—Elizabeth Bernard, jeune fille de 15 ans, a souffert pendant plusieurs années d'une maladie qui la faisait tomber très souvent dans des convulsions pénibles. Les soins des médecins ne lui procurant aucun soulagement, elle eut recours à la bonne sainte Anne et fit, il y a deux ans, un pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe-au-Père. Sa confiance et sa piété lui méritèrent de grands adoucissements à ses souffrances. Après un second pèlerinage, elle fut complètement guérie; le mal disparut entièrement;